



Info

N° 60 – Septembre 2022

La lettre de l'Association Française des Foyers Mixtes Interconfessionnels Chrétiens

EDITORIAL

Une rencontre sous forme inattendue

Depuis sa création, l'Affmic s'attache à fédérer les foyers interconfessionnels lors de rencontres régulières, afin que les témoignages entre les participants soient l'occasion de partages d'expériences entre les générations et de poursuite sur le chemin de l'Unité. Et c'est avec gratitude que nous remercions tous les responsables d'Eglises qui nous accompagnent depuis plus de 15 ans.



Les contraintes sanitaires qui pesaient en ce début d'année nous ont poussé à innover sur de nouveaux modes de communication et c'est sous forme virtuelle que les conférences et les ateliers ont eu lieu cette année permettant à une centaine de participants de se joindre début avril à une matinée sur le thème du baptême dans les différentes Eglises et de se rencontrer par écrans interposés.

Vous lirez dans cette lettre un extrait de l'intervention du père Lathuilière lors de cette rencontre 'Une compréhension catholique de la tradition du baptême'. Nous avons déjà publié un texte du pasteur Louis Schweitzer dans la lettre 55 sur le dialogue baptiste-catholique sur le baptême.

Dans ce numéro, nous rendons également hommage à Ruth Reardon, pionnière du mouvement des foyers interconfessionnels en Grande-Bretagne, qui vient de disparaître. Toute sa vie, elle fut la cheville ouvrière de l'association 'Interchurch Families' (AIF) qu'elle et son mari, le révérend Martin Reardon, avaient fondée, permettant d'aider les foyers interconfessionnels à surmonter leurs difficultés dans leurs Eglises respectives. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Encouragés par ces échanges, continuons dans la voie du dialogue et de la compréhension mutuelle pour un œcuménisme vivant.

Hélène et Bertrand Neyret

Une compréhension catholique de la tradition du baptême

Extrait de l'intervention
du père Pierre Lathuilière lors de la rencontre
AFFMIC du 2 avril 2022

Le texte complet de cette intervention
est disponible sur le site de l'AFFMIC
www.affmic.org

Je propose de parcourir les étapes de la construction de la théologie du baptême dans l'Église catholique. Du point de vue catholique, je veux dire que nous avons un problème car, très facilement dans notre imaginaire, nous pensons que nous sommes arrivés à une position de synthèse sur le baptême à valeur universelle.



L'élaboration des spécificités catholiques

Pour bien comprendre le baptême et certaines des questions qui se posent aujourd'hui à son sujet du point de vue œcuménique, il faut repérer comment la traversée des siècles a laissé son empreinte sur les pratiques liturgiques et pastorales comme sur les discours théologiques et magistériels. Je schématiserai cette construction interprétative en quatre étapes.

1^{ère} étape - Le baptême non réitérable de Cyprien à Augustin

Je commence par la question du baptême non-réitérable qui a partagé la chrétienté au milieu du 3^{ème} siècle. A cette époque, le christianisme est encore minoritaire et connaît des persécutions qui posent des problèmes inédits : comment faire avec des chrétiens qui ont renié la foi de leur baptême devant l'épreuve du martyre et veulent revenir dans la communion ecclésiale ? On ne peut pas les rebaptiser, mais il faut au moins après un temps de pénitence leur imposer les mains en signe de réconciliation. La question redouble : peut-on accueillir ceux qui ont été baptisés dans une Église qui s'est séparée de la « Grande Église » au nom d'une résistance éprouvée devant la persécution ? Cyprien, évêque de Carthage, mettra en avant la **dimension ecclésiologique** du baptême et défendra la pratique du re-baptême. S'opposa à ce point de vue Étienne 1^{er}, évêque de Rome, qui plaide pour une simple imposition des mains, au nom de la **dimension christologique** du baptême.

Ce dilemme va être tranché, à l'époque d'Augustin, dans le même sens que le pape Étienne par les conciles d'Arles (314) et de Nicée (325). En aucun cas, il s'agit de choisir entre le Christ et l'Église, mais simplement de reconnaître que le Christ est plus grand que l'Église. Augustin exprimera ceci avec son sens de la formule : « *Que ce soit Pierre qui baptise, c'est lui [le Christ] qui baptise ; que ce soit Paul qui baptise, c'est lui qui baptise ; que ce soit Judas qui baptise, c'est lui qui baptise.* » Cette décision à l'heure des premières grandes déchirures ecclésiales peut être considérée comme une des sources théologiques essentielles pour la participation de l'Église Catholique Romaine au rapprochement œcuménique contemporain.

2^{ème} étape - L'échelonnement des sacrements de l'initiation

La plus grande transformation qui a affecté la pratique baptismale a été liée au passage d'une Église minoritaire, parfois clandestine et pourchassée, à une Église reconnue, puis majoritaire, puis religion officielle, ce qui a changé profondément son fonctionnement et peut-être ses repères.

D'une initiation pensée pour des adultes à un baptême de chrétienté : Sans entrer dans les détails, relevons que pour le baptême, on est passé progressivement d'une célébration à une autre. Dans les premiers siècles, une grande assemblée réunissait toute la communauté ecclésiale pour célébrer les baptêmes en commençant par les enfants, suivis de l'immense majorité adulte, hommes puis femmes pendant la nuit de Pâques ; ces baptêmes faisaient l'objet d'une **longue préparation catéchétique** des candidats au baptême, ce qui est à l'origine de nos temps de carême, car la communauté a été assez vite associée à cette préparation de Pâques. Plus tard à l'époque médiévale, des célébrations multiples où le baptême est effectué aussitôt que possible après la naissance avec seulement les parents : il n'y a donc plus de préparation, la société toute entière apportant la matière d'une culture religieuse chrétienne, mais le baptême joue le rôle d'une **officialisation d'appartenance** tant sociale que religieuse.

Cela a retenti sur le rite lui-même. Aux origines, dans la nuit de Pâques, de nombreuses lectures introduisaient la démarche de proclamation de la foi devant toute la communauté suivie de l'immersion baptismale. Plus tard au Moyen-Âge, dans les célébrations familiales de l'église paroissiale, où se pratique l'effusion à la place de l'immersion, la liturgie de la Parole a disparu, mais on a gardé les exorcismes du temps de carême, tous rassemblés au début de la célébration. Ce dont le rituel de 1615, qui sera utilisé jusqu'à Vatican II, donne témoignage.

L'initiation étalée dans le temps : Aux origines, et c'est encore le cas dans les Églises d'Orient

(qu'elles soient rattachées à Constantinople, Moscou ou Rome), **les sacrements de l'initiation (baptême – chrismation – eucharistie) sont reçus dans une même célébration** : le baptême est immédiatement suivi de la chrismation, puis de l'accueil à l'eucharistie. Cette proximité des trois sacrements de l'initiation trouvera sa traduction architecturale dans les ensembles bâtis avec des baptistères à côté des cathédrales. En Occident, par suite de la généralisation du baptême des enfants et du risque d'enfermement de la célébration dans la sphère familiale, la chrismation – confirmation devient réservée à l'évêque (ou son délégué), donc plus rare et à un âge plus tardif. De ce fait, la confirmation devient un événement liturgique unique, comme le baptême, mais paradoxalement moins inscrit dans la mémoire du jeune enfant comme de sa famille et ce sacrement apparaîtra peu à peu mineur entre les deux « grands » sacrements du baptême et de l'eucharistie. Au point que le pape Pie X en 1910 **encourage la communion des petits enfants**, inversant ainsi l'ordre logique des sacrements de l'initiation...

3^{ème} étape : La définition du septénaire (7 sacrements)

Un autre point d'importance dans la théologie du baptême s'avère être tout le travail théologique puis magistériel d'élaboration du septénaire sacramentel.

Une définition d'origine médiévale : Cet effort conceptuel – qui vise à essayer de **cerner ce qui est sacrement** ('acte de Dieu signifiant' ou comme le dit St Augustin 'une Parole qui se visibilise') – part de la conviction que Dieu ne cesse de nous donner des signes et qu'en même temps on ne peut pas sans danger tout prendre pour signe de Dieu, même en se référant à l'Écriture. Bien évidemment, les **listes de sacrements** qui se constituent à partir du début du 12^{ème} siècle **commencent par le baptême**, dont personne alors ne discute qu'il est la porte d'entrée des sacrements. Ce lent chemin vers la définition des sacrements donnera lieu à un

septénaire sacramentel destiné à distinguer entre les 'sacrements de la loi ancienne' (exemple : la circoncision) et les 'sacramentaux', gestes nourris de la foi chrétienne mais dont on ne peut dire qu'ils sont fondés dans le Christ (exemple : le pèlerinage). Le septénaire témoigne d'une société de chrétienté, qui à la fois définit un cœur religieux pour la société, et révèle une influence essentielle de l'Église au contrôle social. Dans ce contexte, **le baptême est de fait relativisé par rapport à l'eucharistie qui devient le sacrement par excellence** : concrètement le rassemblement social premier devient la messe du dimanche. L'inscription de l'obligation de participer à la messe chaque dimanche dans les 'commandements de l'Église' au 15^{ème} siècle vient couronner ce travail de contrôle social.

Une définition réaffirmée après les critiques issues de la Réforme protestante : Cet idéal social va être battu en brèche par les divisions de la chrétienté, qui ont commencé avant la Réforme protestante. Ce que celle-ci va développer, à partir de la redécouverte humaniste de la Bible, c'est une définition du sacrement fondée sur l'énonciation explicite par l'Écriture, mettant en cause le fonctionnement du discernement ecclésial sur l'agir de Dieu. Cela fait que – au-delà de certaines hésitations sur la pénitence (Luther) ou sur l'ordre (Calvin) – **seuls le baptême et l'eucharistie sont considérés comme sacrements dans les Églises issues de la Réforme**. L'Église anglicane parlera de deux sacrements et cinq gestes sacramentels. Certains réformateurs radicaux refuseront le terme non-biblique de 'sacrements', mais parleront 'd'ordonnances'. Et dans une perspective moderne où l'État est appelé à ne pas interférer avec l'acte de foi personnel, les anabaptistes vont rejeter le baptême des enfants.

Dès 1547, le Concile de Trente va aborder les sacrements en général, notamment le baptême. Il va **réaffirmer avec force contre la Réforme le septénaire sacramentel** tout en précisant que tous les sacrements n'ont pas une égale dignité. Sur le baptême, il va condamner ceux qui refusent le baptême des enfants. Il va aussi redire

la validité du baptême « *même donné par des hérétiques au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, avec l'intention de faire ce que fait l'Église* » et rappeler qu'**on ne peut réitérer le baptême** même « *pour celui qui a renié la foi du Christ parmi les infidèles, lorsqu'il s'est converti et a fait pénitence* »



4^{ème} étape : La réévaluation de Vatican II

Avec Vatican II (1962-1965), la **prise de conscience de la sécularisation** est commencée, même si le mot n'est pas encore prononcé. Il le sera peu après. L'effort principal de ce Concile portera sur la réalité même de l'Église, définie comme « *étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.* » Cet élargissement de la notion de sacrement hors de tout juridisme à l'ensemble de la vie ecclésiale est signifiant d'une **approche nouvelle de la vie sacramentelle** qui a été réorganisée dans le texte du Concile sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium* (1963), écrit avant même les textes sur l'Église (1964 et 1965). Concernant le baptême, cette constitution *Sacrosanctum Concilium* va être à l'origine de deux axes principaux de modification :

La réactivation du catéchuménat : Tout un effort existait déjà autour du catéchuménat qui, grâce au Concile, a pu se déployer largement depuis : ces dernières années, c'est par milliers que des adultes sont accueillis, instruits, préparés au baptême donnant dans maintes paroisses une

tonalité renouvelée aux veillées pascales. **De cette pratique du catéchuménat, des questions émergent qui touchent à l'ensemble de la pastorale**, par exemple, celles qui touchent au statut des personnes qui demandent à être baptisées alors que leur statut matrimonial est mis en cause par le Code de Droit Canonique. Les synodes sur la famille de 2014-2015 et l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (2016) du pape François ont essayé de faire avancer cette question souvent douloureuse, mais des prêtres et des communautés catholiques n'ont pas encore saisi les aspects spirituels, culturels et missionnaires en jeu.

Les modifications liturgiques : L'ancien rituel du baptême de 1615 est remplacé par trois rituels :

- un rituel rénové pour le « **baptême des petits enfants** » (1969) où « *le rôle des parents et des parrains, ainsi que leurs devoirs, seront mieux mis en évidence dans le rite lui-même* », mais aussi où la liturgie de la Parole est restaurée et mise en valeur. Sur le plan pastoral, le lien avec la communauté est souligné.
- un rituel inédit a été élaboré pour le « **baptême des enfants en âge scolaire** » (1977) qui procède par étapes.
- un rituel enfin de « **l'initiation chrétienne des adultes** » (1972, puis 1996) qui est pensé pour accompagner un cheminement catéchuménal qui dure généralement de deux à trois ans. Le temps de carême des communautés est scandé par les dernières étapes de ce cheminement pour que toute la communauté soit associée au baptême pendant la veillée pascale. Dans cette célébration, la confirmation (chrismation) est reçue par le(s) catéchumène(s) juste après le baptême. La participation à l'eucharistie suit logiquement. Ce nouveau rituel vise à remettre en valeur l'ordre initial de l'initiation.

Par ailleurs, très significatif de la réflexion de Vatican II sur l'Église est le changement effectué dans les paroles de l'onction baptismale prononcées juste après le geste de l'eau : « *Le Dieu tout-puissant, Père de Jésus le Christ, notre*

*Seigneur vous a fait naître de l'eau et de l'Esprit Saint et vous a donné le pardon de tous vos péchés. Vous faites partie de son peuple. Il vous marque de l'huile du salut afin que vous demeuriez **membre du Christ prêtre, prophète et roi** pour la vie éternelle* » Ainsi est soulignée la dignité baptismale de chaque membre de l'Église, chaque fidèle partageant dans le baptême le sacerdoce commun.

Chaque rituel est précédé d'un note doctrinale intitulée '*Dignité du baptême*' qui donne le meilleur aperçu de la compréhension catholique du baptême (1-Sacrement de la foi, 2-Entrée dans l'Église universelle, 3-Naissance à la vie de Dieu, 4-Participation à la mort et à la résurrection du Christ)

Dialogues œcuméniques actuels sur le baptême

Depuis Vatican II, l'Église Catholique Romaine s'est très officiellement engagée dans le mouvement œcuménique de diverses manières. Parmi celles-ci, les **dialogues théologiques**, qu'ils soient menés avec l'ensemble des confessions chrétiennes en lien avec le Conseil Œcuménique des Églises, ou qu'ils soient vécus avec telle ou telle confession, ont été des **lieux importants d'approfondissement de la théologie du baptême**. *Le texte complet de cette partie concernant les dialogues entre Églises sur le baptême est disponible sur le site Internet de l'AFFMIC.*

En conclusion

Le consensus dans les échanges de l'Église catholique romaine avec les autres confessions chrétiennes sur le baptême est assez large. On notera que les questions où l'approche catholique marque le plus sa distance avec ses interlocuteurs sont aussi des questions qui restent très actuelles dans les échanges théologiques internes au catholicisme, mais sur un fond de théologie sacramentaire qui a été profondément renouvelé.

In Memoriam Ruth Reardon (1930 – 2022)

Ruth Reardon, était la cofondatrice de l'AIF avec son mari, le révérend Martin Reardon. L'AIF (Association of Interchurch Families) est bien plus ancienne que l'AFFMIC puisqu'elle a été fondée en 1968.

Née baptiste, elle se convertit au catholicisme à l'âge de 26 ans après une rencontre avec le père jésuite John Coventry. Au cours de ses études à l'université catholique de Louvain en Belgique, elle rencontra Martin Reardon, pasteur anglican. Quand ils tombèrent amoureux l'un de l'autre, Ruth écrivit dans son journal : « *Ce fut un choc terrible. Nous étions consternés. Tomber amoureux est habituellement un cadeau, mais dans notre cas, ce n'était pas un cadeau bienvenu* ».



La raison de cette consternation était que les « mariages mixtes » étaient, à l'époque, fortement découragés par les Eglises. Mais Ruth et Martin se convainquirent que le mariage entre chrétiens de différentes confessions n'est pas un « problème », mais au contraire, peut contribuer à comprendre et surmonter les divisions entre les Eglises. Après une dispense donnée par le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles, ils se marièrent en 1964 au cours d'une cérémonie avec des prêtres catholique et anglican, ce qui était encore impossible en Grande-Bretagne à cette époque-là.

Ils réunirent quelques couples dans la même situation qu'eux chez eux à Sheffield, puis dans une première rencontre nationale en 1968, où fut créée l'AIF (Association of Interchurch Families). Pendant des années, c'est Ruth qui pilota l'Association. Cela devint très vite le but, l'objectif de sa vie. Elle était à la fois à l'aise pour décortiquer les documents théologiques des Eglises, et pour aider les couples interconfessionnels dans leur vie quotidienne et dans les difficultés parfois rencontrées avec les prêtres ou avec la hiérarchie des différentes Eglises.

Elle eut également un grand rôle vis à vis des autorités des Eglises, qu'il s'agisse de la Conférence des Evêques de Grande-Bretagne, ou du Conseil Pontifical pour l'Unité des Chrétiens. Avec son mari Martin Reardon, ils ont animé pendant de très nombreuses années l'Association AIF, et ils ont notamment eu un rôle moteur (avec le père Beaupère) dans l'organisation des rencontres internationales de Foyers Mixtes de Genève (en 1998) et de Rome (en 2003). C'est d'ailleurs à l'issue de cette dernière rencontre qu'est né le besoin de créer l'Affmic en France.

Ruth a écrit de nombreux articles dans la revue publiée par l'AIF depuis 1993. Son plus récent article a été publié à l'occasion de la sortie du document du Vatican « L'évêque et l'unité des chrétiens : vademecum œcuménique » en décembre 2020. Dans cet article (cf AffmicInfo, n°56), Ruth soulignait que, pour la première fois, Le Vatican utilise l'expression « interchurch marriages » (foyers interconfessionnels) au lieu de « mixed marriages » (foyers mixtes). L'expression foyers mixtes ou mariages mixtes est aujourd'hui utilisée de façon diverse pour des mariages interculturels (d'un chrétien avec un croyant juif, musulman ou autre), ou bi-nationaux. C'est pourquoi nous préférons l'expression « interchurch families » (foyers interconfessionnels) qui montre bien qu'il s'agit de mariages entre chrétiens baptisés appartenant à différentes Eglises. Dans le même article, Ruth soulignait également que Rome demandait aux évêques de prendre l'initiative de rencontrer et d'écouter la souffrance des foyers interconfessionnels de leur diocèse.

Deux ans après la mort de son mari Martin, Ruth écrivait : « *Le mariage est pour ce monde, mais l'amour et l'unité entre nous sont une participation à l'amour de Dieu et sont ainsi éternels. Un jour, je serai également appelée à la pleine connaissance de cet amour dans la maison du Père* ».

Eric Lombard
À partir du texte rédigé par Paul Docherty,
président de l'AIF